

# LO PUBLIAIRE

Sant Bauzelenc

Avril 1994 N° 33



'Le Carnaval des enfants - Rue Maigre'



# LO PUBLIAIRE SANT BAULELENC

( Association loi de 1901 )  
Rue de la Roubiade  
34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

Gérants co-responsables  
Jean SUZANNE - Patrick DOL

Prochaine parution N° 34  
Juillet 1994

Editorial

## BONJOUR

Un petit mot qui n'a l'air de rien. Et pourtant...

Dans un récent éditorial du Publiaire, on disait de St-Bauzille, "Tout le monde dit bonjour à tout le monde". Peut-être aurait-il fallu dire... Car là est toute la différence avec d'autres communes, plus ou moins urbanisées où le bonjour, dans la rue, est plus rare, sinon complètement absent. Et à St-Bauzille comme ailleurs, il est entrain de se raréfier. Pourquoi ?

Jadis, on naissait, on grandissait, on se mariait, on avait des enfants et on mourrait au même endroit. Tout le monde connaissait tout le monde. Le bonjour dans la rue allant de soi. Chaque jour, on voyait les mêmes, à l'école, au travail, aux boules, au café, sur les chaises, les soirs d'été à la fraîche, à la chasse ou à la pêche, chez le boucher ou ailleurs. Le village se suffisait à lui même.

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Après l'école primaire, les jeunes vont aux lycées, à Ganges, au Vigan ou en fac plus tard.

Avec les voitures, ils vont en boîte. Les jeunes et les moins jeunes vont en vacances à la mer ou à la montagne, souvent à l'étranger. On travaille où on trouve de l'embauche, et de moins en moins sur place. Les amis d'enfance et les familles se dispersent. On se fait d'autres relations ailleurs. On hésite moins à quitter ses parents et à s'établir loin d'eux.

Et pour ceux qui restent tout change aussi ; on fait encore ses courses chez les commerçants du village mais aussi à Super-U ou à Intermarché.

Le soir, quand on respire un peu, on ne sort plus sa chaise sur le trottoir pour papoter avec les voisins, on regarde la télé chacun chez soi.

Alors, le bonjour dans la rue n'est plus aussi spontané. On peut même se demander à quoi ça sert. N'est-ce pas un peu dépassé ?

On peut voir ça comme ça. On peut le voir aussi autrement. Comme un signe : le refus du repliement sur soi-même où tend à nous enfermer la vie moderne si on ne réagit pas. La volonté de voir dans celui ou celle qu'on croise autre chose qu'un élément du

### POUR QUE VIVE LE PUBLIAIRE

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Je soutiens le Publiaire et je contribue à son action en versant la somme de

..... par chèque

Que je vire au C.C.P. N° 25278 X MONTPELLIER  
Que je dépose dans la boîte au lettres du Publiaire à l'ancienne mairie ou que je remets à un membre du bureau du Publiaire .

Signature :



## SOMMAIRE

Editorial	2
Art et Création	3
Quel nom pour St Bauzille	4
Salades de printemps	5
Histoire de légumes	5
Bibliotécaire	6
Sport	7
Le repas des 65 ans et plus	8
La Grotte " avant "	9
A propos d'un mur	10
Tribune libre	11 - 13
La sécurité sur le Chemin Neuf	
Même dans la grand rue	
Des truites à l'eau de vaiselle	
La chasse en danger	
Les gueteurs	14
Braderie	15
Carnaval du Foyer Rural	15
La Municipalité s'exprime ...	16 - 18
Etat civil	18
Permanences Médicales	19
Conte	20

décor où on se déplace. Il n'est ni un mur, ni un poteau électrique. C'est quelqu'un. Quelqu'un qui a une vie, des soucis, des joies, tout comme soi, qu'on le connaisse ou qu'on ne le connaisse pas.

Si on dit bonjour au passant, jeune ou vieux, l'autre répond. Pas toujours la première fois. Alors on recommence à une autre occasion. Et l'autre finit toujours par répondre, et s'il a envie de faire une petite causerie, et qu'on est pressé, on tache de ne pas trop le lui faire sentir. Une porte qui s'ouvre entre soi et l'autre, ça vaut bien un petit retard.

Par contre si on ne dit pas bonjour, attention, l'autre le remarque. A tort ou à raison il se dit "Il (ou elle) est bien fier. Il (ou elle) se prend pour quelqu'un !"

Alors qu'est ce qu'on risque ? Souvent même un sourire accompagne le bonjour de retour. C'est appréciable, non ?

Puis, au bout de quelque temps, on se parle plus facilement. La carapace de l'isolement se ramollit peu à peu. C'est un très bon truc pour les "rapportés", ceux qui sont venus s'installer à St-Bauzille après avoir vécu

ailleurs. On est intégré au village plus rapidement. Mais c'est aussi une excellente habitude pour tous les autres. Ça facilite les rapports, ça encourage la confiance mutuelle, ça décourage les mauvaises langues (il y en a partout) en rendant plus difficile les mauvaises réputations injustifiées. Souvent ça aide à trouver une solution à une brouille, un froid, voire une dispute qui, sans ce petit "bonjour" obstiné, têtue, infatigable, pourrait se prolonger indéfiniment.

Au total tout le monde s'y retrouve. Alors, cher lecteur, si demain, vous vous levez "du pied gauche", si vous avez la migraine, ou même si vous n'avez pas envie de parler à quelqu'un, ne manquez pourtant pas de dire "bonjour" en rentrant chez le boulanger, ou en croisant la mamée du coin de la rue qui en a assez d'être seule, ou cet autre qui n'est pourtant pas très aimable. Et vous verrez, vous ne le regretterez pas, même ni cela vous coûte un peu.

*Jean Suzanne.*

## "ART ET CREATION" est ouvert .

Le Publiaire de Novembre 93 annonçait l'ouverture, en Janvier 94, d'un centre d'exposition permanente d'artisanat d'art sur les lieux où Tony a exercé, pendant des années, son métier de potier, route de la Plantade jusqu'à sa retraite en été 93. Ce centre est désormais ouvert au public. Les statuts de l'association responsable regroupant des artistes et artisans d'art ont été déposés. Tous les travaux d'adaptation des locaux ont été réalisés par les membres de l'association eux-mêmes.

Deux parcelles contiguës à l'ancien atelier sont prévues pour le stationnement des cars de touristes cet été, et le 5 Mars, toute la population de St-Bauzille a été invitée à venir sur place faire connaissance avec les lieux, les participants et leurs oeuvres. Et le public a largement répondu à cette invitation sympathique, sans cérémonial particulier, mais très chaleureuse. Il a admiré des réalisations mettant en oeuvre des techniques très diverses : marqueterie, maroquinerie, ferronnerie, décoration florale, travail du bois, de la pierre, du papier du verre etc. La dominante reste, pour l'instant la céramique-poterie. Objets

usuels ou purement décoratifs, créations traditionnelles ou contemporaines, suscitaient curiosité et contemplation par toutes sortes d'harmonies de tons et de formes, de 16h jusqu'à la tombée de la nuit dans une ambiance très conviviale.

L'intérêt de ce lieu d'exposition permanente se trouve non seulement dans la qualité des objets exposés, mais aussi dans le résumé qu'il représente du travail de créateurs venus à 95% de notre région toute proche.

Ainsi, maintenant, notre petit village offre à tous, habitants ou touristes, un endroit où le savoir faire manuel appliqué aux matières de base, terre, fer, bois, cuir, verre, selon des techniques parfois ancestrales, se met au service de l'imagination et de la beauté.

Merci à tous ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour que ce soit possible. Et si vous n'êtes pas encore venus voir "Art et Créations", dépêchez-vous de le faire avant l'inauguration officielle qui aura lieu sans doute cet été, et avant le flot des touristes.

Parions que vous ne le regretterez pas.

*J.S.*

# Qui nous dira ?

Avec cette manie de changement à tout prix qui caractérisa la période dure de la Révolution, on ne débaptisa pas uniquement les hommes, mais les villes, les contrées et mêmes les navires. C'est ainsi qu'en 1792 un bâtiment du nom de "Languedoc" devint "L'Antifédéraliste". C'est aussi de nombreuses villes qui changèrent de nom :

Bar le Duc devint	Bar sur Ormain
Boulogne sur Mer	Port de l'Union
Bourbon l'Archambault	Burges les Bains
Château Chinon	Chinon la Montagne
Château Thierry	Egalité sur Marne
Dunkerque	Dune Libre
Fontenay le Comte	Fontenay le Peuple
Marly le Roi	Marly la Machine
Montfort l'Amaury	Montfort le Brutus
Montmorency	Emile
Quimper	Montagne sur Oder
Rocroy	Roc Libre
Saint Etienne	Armeville
Saint Germain en Laye	La Montagne du Bon Air
Saint Maximin	Marathon
Saint Tropez	Héraclès
etc. etc.	

Alors, Saint Bauzille de Putois avait-il réussi à garder son patronyme, ou dans cette période (1792-1794) avait-il changé de nom ? Qui pourra nous le dire ?

Guy RUOTTE-DENANCY

Réponse du Publiataire.

Eh oui, St-Bauzille-de-Putois a eu aussi son nom transformé à la Révolution, il est devenu :

**BEL-HERAULT I** (1793 - 1802 environ)

Et, sur ce sujet, Monsieur André Chalié a écrit le poème qui suit :

## BEL-HERAULT

Le nom est peu connu et il a peu servi ;  
il est vrai que Putois ce n'est pas très joli.  
SAINT-BAU est plus coquet, mais il faut écourter  
le nom de Saint-Bauzille et on le veut entier.

Le Saint c'est Saint-Baudille, il a un peu changé  
mais nos conventionnels étaient de fiers athées.  
D'ailleurs des Saint-Bauzille, y en a Trois dans l'Hérault  
et sans être modeste le nôtre est le plus beau.

Et de beaux noms pourtant, de Montmels, de la Sylve,  
villages vigneron où la vie est active ;  
plus un Saint-Beauzelly, je crois dans l'Aveyron,  
tout ça fait bien du monde, ça y est le compte est bon.

Pourquoi donc ce beau nom n'a-t-il pas survécu.  
Mais ça vous le savez : les rois sont revenus ;  
le fleuve quant à lui est là toujours égal  
Mais avouez quand même Bel-Hérault c'est pas mal.

André Chalié

Au moment de la révolution culturelle, les communes portant des noms de saints furent débaptisées ; ainsi dans l'Hérault comme à Saint bauzille de Putois :

Nézignan-l'Evêque	Nézignan-le-libre
Saint-Alban	Rubertlac
Saint-André-de-Sangonis	Beaulieu
Saint-Chinian	Vernodure
Saint-Félix-de-Lodez	Lodez
Saint-Guilhem-le-Désert	Verdus-le-Désert
Saint-Pargoire	Pargoire-l'Hérault
Saint-Pons	Pont-Thomières
Saint-Pons-de-Mauchiens	Mont-Ventôse
Saint-Saturnin	Lucian

# SALADES DE PRINTEMPS

Au printemps il est encore possible en cherchant bien et en connaissant les endroits, de cueillir une bonne salade de campagne.

Hélas, les quelques vignes cultivées sont désherbées, les talus, les champs sont envahis de mauvaises herbes qui étouffent les bonnes plantes : les bords des monts, les fossés reçoivent la pollution des moteurs.

Mais quel plaisir de cueillir des salades en se promenant dans la campagne. Auparavant dans les zones rurales on le faisait par goût mais surtout par nécessité. C'était le travail des femmes et des enfants, la sortie utile du jeudi. Nous ramassions les trésors culinaires de la garrigue et des endroits cultivés, des poireaux, des salsifis, des asperges, trop rarement des champignons et très souvent des herbes. La nature, les saisons, la végétation étaient un monde familier. Nous apprenions à distinguer les plantes, c'était une leçon de botanique sur le vif, émaillée de mots patois ou argot. Les noms "patte de galine" "raipouchou", "terre grèpe" nous ravissaient. Cette langue orale changeait selon l'adulte. Ex. : on prononçait "terre grèpe", terra grépia", "téléglèpe". Nous emportions toujours de vieux couteaux qui avaient perdu leur manche en corne ou en bois et dont la lame était ébréchée, des paniers pour la

salade à manger crue, des sacs en toile de jute pour les herbes à cuire (cuisinées, elles faisaient de succulentes "bourbouillades" ou servaient à la préparation du boudin ou d'abats farcis).

La cueillette était un jeu, honte à celui qui mettait une mauvaise herbe dans le panier. Mais quelle corvée au retour pour trier, laver la récolte !

Voici les salades sauvages que l'on cueille dans notre région :

Le pissenlit (dent de lion, patte de galine)

la chicorée à la bûche (salade à la broca, lachit à la broca)

la pécradie (terra grèpe, terra grépia)

le laiteron (lacion)

la mâche (docéta, ampoléta)

la laitue scarole (farinelle)

la laitue vivace (la bréu)

le coquelicot (la rouzello, la grouzello)

la raiponce (le répouchou, la rabéto blanco)

Veillez excuser les erreurs et les oublis.

Je vous souhaite une bonne cueillette qui fera le régal de vos repas tout en préservant votre santé.

*Thérond Josette*

## HISTOIRE DE LEGUMES

L'Afrique, l'Asie, les Amériques ont enrichi le jardin français et nos repas. Certains produits ont eu du mal à se faire accepter de nos ancêtres. Navets, Choux, Fèves, Lentilles, Pois. Voilà les légumes des menus de la préhistoire. Jusqu'au début du siècle dernier manger une grande quantité de végétaux, surtout sans cuire était dangereux. Le melon, la poire consommés sans vin seraient mortelles "après la poire, le vin ou le Prêtre". Les préceptes qui interdisent de croire après avoir mangé des cerises viennent de cette époque.

L'AUBERGINE, originaire d'Inde arrive en France au XVe siècle. Au moyen âge, on la croit responsable de la Lèpre, de l'Epilepsie, plus tard on l'utilise pour faire des cataplasmes pour soigner inflammations et brûlures. Mais on se méfie à cause de sa ressemblance avec la Mandragore, l'herbe des Sorciers.

LA TOMATE, Christophe Colomb la rapporte d'Amérique au XVIe siècle, on la trouve toxique mais jolie. C'est une plante d'agrément que l'on fait pousser en pots pour éloigner les fourmis et les moustiques. On en mange uniquement en sauce au XVIIIe siècle.

Médecin du pauvre LE CHOU est d'abord utilisé par les

médecins. Devenus produits de consommations dans l'esprit des gens, leurs premières vertus sont curatives. On l'utilise au Moyen âge en cataplasmes pour guérir sciatiques, ulcères variqueux. Au XVIIIe siècle, on l'embarque sur les navires pour panser les plaies et en prévention du scorbut.

LA POMME DE TERRE : à la suite de la famine en 1769, l'Académie de Besançon organise un concours sur les végétaux capables de remplacer le Blé. Un pharmacien de 32 ans gagne le premier prix avec la Pomme de Terre. Il invite des personnalités à des repas où ne sont servis que des plats à base de Pomme de terre. Parmentier a réussi la promotion de ce légume arrivé lui aussi d'Amérique, 150 ans plus tôt. C'est la fin des grandes famines en France.

LA POMME. C'est de la pomme que vient le terme de pommade introduite en Gaule par les Romains au Moyen âge comme Soupe, Farce.

L'ENDIVE a été inventée en 1845, introduite en France en 1873, mais appréciée en 1945 car on a pu diminuer son amertume.

LA BANANE n'est devenue un fruit courant en France qu'à partir de 1920. Joséphine Baker a été le déclic de l'engouement pour ce fruit exotique.

L'AVOCAT a été ramené d'Amérique du Sud. Il ne devient familier en France que dans les années 50.

LE KIWI : en 1980, un français sur deux n'en avait jamais mangé.

*Texte transmis par Michèle BRUN*



# LECTURE

## Bibliothécaire à St-Bauzille de Putois

Les propos recueillis en décembre 93 par Geneviève Bonnaterre et Josette Théron n'ont pas pu être imprimés dans le précédent numéro de janvier. Depuis ils nécessitent un rectificatif car Melle Maire-Pierre Lacombe, entre temps, est allée habiter Lodève et a laissé son emploi fin février. Depuis le premier mars, Madame Sophie Foix de Montoulieu la remplace.

Nous lui souhaitons la bienvenue et la réussite de son expérience dans ce poste que Melle Maire Pierre Lacombe a occupé pendant un an avec une efficacité que nous avons tous appréciée.

L.P. Marie-Pierre Lacombe : Comment avez-vous été amenée à accepter un travail à la bibliothèque municipale ?

- Etant au chômage et entrant dans le cadre des C.E.S., la P.A.I.O. m'a proposé cet emploi. Il m'intéressait car j'avais travaillé pendant trois ans dans une librairie, après mes études secondaires.

L.P. : L'adaptation a-t-elle été facile ?

- Mmes Bonnaterre et Théron m'ont aidé à prendre contact avec les lecteurs, j'ai suivi les conseils des bibliothécaires du Bibliobus et j'ai approfondi mes connaissances avec une documentation appropriée.

L.P. : Quel est votre rôle auprès des lecteurs ?

- J'oriente leur choix selon leur demande et leur goût.

L.P. : Etes-vous employée en dehors des heures d'ouverture au public ?

- Bien sûr, puisque j'effectue un mi-temps. Lorsque je suis seule, je reclasse les livres rendus, je m'occupe des nouveaux ouvrages

(acquisitions ou dons fournis par les lecteurs ou amis).

L.P. : Que faites-vous de ces ouvrages ?

- Je les inscrit dans un répertoire, je fais une fiche dactylographiée pour constituer le fichier de la bibliothèque. Le volume est ensuite recouvert, tamponné, coté, étiqueté et j'inclus une fiche navette qui sert pour le prêt.

L.P. : Qu'appellez-vous cote ?

- La cote permet le classement des livres en rayon. Ex : les romans sont cotés selon les trois premières lettres du nom de l'auteur et les trois premières lettres du titre. Les ouvrages de vulgarisation suivent la classification décimale de Dewey.

L.P. : Qu'est ce que la classification décimale ?

- Les ouvrages sont répartis en dix grandes classes (ex : thèmes généraux, philosophie, littérature, géographie, etc...) J'ai dû me documenter avec "abrége de la classification décimale de Dewey".

L.P. : Quelle difficulté rencontrez-vous ?

- J'établis des résumés que je dactylographie (comme c'est fait pour les ouvrages du Bibliobus) afin de donner aux lecteurs une idée sur le contenu du livre. Hélas, je n'ai pas le temps de tout lire. Je me forge une opinion à l'aide de catalogues littéraires et en lisant les critiques. C'est un travail de longue haleine.

L.P. : Est-ce que le cadre vous plaît ?

- La bibliothèque située dans l'ancienne Mairie est agréable, claire, les locaux sont bien rénovés et le matériel neuf est fonctionnel.

L.P. : Que pensez-vous du nombre de lecteurs ?

- La fréquentation est croissante, mais je serais ravie d'en inscrire d'autres.

L.P. : Les adolescents viennent-ils ?

- Malheureusement cette tranche d'âge est peu présente. Certains cependant viennent consulter su place les encyclopédies pour leur travail scolaire.

L.P. : Etes-vous satisfaite de cette embauche ?

- J'aime l'ambiance de la bibliothèque et les relations avec le public.

*Propos recueillis par  
Geneviève BONATERRE  
et Josette THERON*

# LE FOOT

**Saint-Bauzille-de-Putois, le 5 Février 1994**

Cette année le calendrier de l'étoile innove avec la photographie de nos jeunes joueurs. En effet la saison 1993-94 a vu la naissance sous la responsabilité de Gilles OLIVIER et Frantz REBOUL d'une école de football s'adressant en particulier aux enfants de St-Bauzille et des villages voisins désirant pratiquer ce sport.

Elle se compose de :

13 débutants âgés de 5 à 8 ans sous la direction de Gaitan et David VIALA participant aux entraînements et aux plateaux éducatifs se déroulant au stade ou à l'extérieur.

20 minimes et pupilles sous la houlette de David RENTERO, Gilles OLIVIER, Frantz REBOUL participant dans leurs catégories respectives aux championnats de Foot à 7 du district de l'Hérault.

Ces jeunes sont l'avenir de l'étoile et de notre village et ils seraient heureux ainsi que leurs dirigeants que vous veniez nombreux apporter vos encouragements.

*Le Bureau de l'Etoile Sportive St-Bauzilloise.*

**Saint-Bauzille-de-Putois, le 5 Février 1994**

## ECOLE DE FOOTBALL

Le 2 Janvier les responsables de l'école de football avaient convié joueurs, parents, dirigeants à un après-midi récréatif à l'occasion de la nouvelle année.

Après les voeux de bienvenue de Frantz REBOUL, notre maire Francis CAMBON qui nous avait fait l'honneur de sa présence adressa ses meilleurs voeux à l'assemblée présente et fit part de sa joie de participer à de telles manifestations en l'honneur de la jeunesse et qu'il était réconfortant de voir que l'esprit associatif était aux beau fixe car une commune sans association est un village mort et sans âme.

Ensuite vint l'heure des cadeaux que tous apprécièrent et l'après-midi se terminera par un goûter et tous se séparèrent en se disant à l'an prochain.

Les dirigeants, joueurs, entraîneurs des équipes de jeunes remercient, les personnes, parents, amis qui nous ont fait l'honneur de participer à leur loto, les bénéfices étant destinés à l'achat du matériel et équipement.

*Frantz REBOUL*

## Parlons Basket.

Presque partout en France et dans le monde le Basket vient de connaître un grand développement. Des paniers ont été installés partout où il y a un peu de place, même dans les zones les plus défavorisées. Près de chez nous, à Laroque, à Ganges, des aires de Basket ont été mises en place en 1993. A Sumène 45 adhérents au club pour 1 417 habitants. Environ 50 paniers de Basket vendus sur Ganges en 1993 aux collectivités ou aux particuliers. Les raisons de cet extraordinaire engouement sont multiples.

- Quelques idoles mondialement connues.

- Pour la France les bons résultats au niveau européen en 1993.

- Mais surtout la modicité des moyens nécessaires au niveau individuel, pour la pratique de cette activité comme moyen de détente.

Et à St-Bauzille de Putois ? Des paniers de Basket seraient-ils utilisés ?

Avant de formuler une démarche officielle, il faudrait que les jeunes et moins jeunes, intéressés par cette idée, le signalent au journal Lo Publiaire Sant Bauzelenc en déposant dans la boîte de l'ancienne mairie ce simple papier avec leurs nom et prénom .

*Jean Toni.*

## BASKET

Nom : -----

Prénom : -----

# Le repas des 65 et plus

Voilà déjà quelques semaines, que nous nous retrouvions, nous les moins jeunes de St-Bauzille, pour le déjeuner traditionnel. J'y assistais pour la première fois et j'ai eu la chance de me trouver près de Monsieur Boix, le doyen de la fête.

J'ai donc eu envie d'aller l'interviewer à l'Accueil. Quel régal de se trouver près d'un esprit aussi lucide et aussi vrai !

- "Monsieur Boix, qu'avez-vous pensé du dîner des vieux ?."

- "Comment des vieux ? - Non ! des personnes âgées."

- "Oui excusez-moi, vous avez raison."

- "Eh bien, cela s'est très bien passé et tout le monde était "content."

- "Qu'est ce qui vous fait dire cela ?."

- "Je n'ai rien entendu de mal !

J'ai retrouvé des anciens amis avec plaisir et tous ont été très gentils avec moi et satisfaits du repas."

Eh bien, oui parlons-en du repas ! Quel festin et quel régal ! Si vous hésitez à acheter des gambas, allez au dîner des anciens vous en aurez des douzaines et fraîches et bien grillées et joliment présentées... et les champignons accompagnant le rôti de veau !.

C'était une vraie récolte dans votre assiette. Et les roches de choux. Je vous assure qu'elles furent vite démontées et avalées avec gourmandise.

Merci aux excellentes cuisinières. Tout cela nous était présenté avec efficacité et rapidité par de charmantes et souriantes serveuses. N'oublions pas tous les bons vins "assortis" aux plats comme disait Mr Boix. Mais cessons de parler des bonnes choses pour ne pas oublier le meilleur qui est l'amitié régnant entre tous.

L'idée de faire participer les conjoints plus jeunes a été appréciée de tous et on a pu ainsi voir que ces messieurs très fidèles ne veulent pas sortir sans leur épouse. Quel bel exemple !

Pour les nombreuses "prestations" chantées ou déclamées par les participants (et les artistes amateurs et talentueux furent nombreux), je n'ai pu, hélas, en saisir

que des bribes, étant placée, avec d'autres dans une partie de la salle d'où la scène était difficile à voir. Mais les acteurs eurent un grand succès, à en juger par les réactions enthousiastes de la salle. La journée s'est terminée assez tard avec les "branchés" de la danse rétro, alors que d'autres, un peu fatigués mais comblés étaient rentrés chez eux.

En tout cas, tous attendaient cette "fête" avec impatience et se sont réjouis d'une si chaleureuse journée. Pour conclure, je citerai la remarque de Mr Boix, qui aurait pu être faite par tous les autres : "Je suis prêt à recommencer l'année prochaine".

Alors, encore bravo et merci.

*Nanette Renaud.*

## Robespierre

C'est du côté de Martignas	)	
Un chemin constellé d'ornières	)	Refrain
Qui monte tout droit vers Thaurac	)	
C'est le chemin de Robespierre	)	

Que fait donc notre Incorruptible  
Dans ce solitaire vallon.  
Son buste et ce n'est pas risible  
Ornait une vieille maison.

Pourtant le coin lui est hostile  
Tout près du seigneur de Sauzet  
Et sur la colline voisine  
L'abbé Pialat faisait le guet.

Mais tout ça c'est bien St-Bauzille  
Où les extrêmes sont voisins  
Et même une rue de la ville  
A pour nom Marat, c'est divin.

Au refrain

En vol  
Et presque au bout de ce chemin  
Se trouve un cade centenaire  
Un genévrier, pas un pin.  
Rien à voir avec Robespierre

Oct. 92

(Poème composé et récité par Monsieur André Chalié au repas traditionnel des 65 ans et plus.)



# LA GROTTTE "AVANT"

## Guides "Joanne" France

Les Cévennes (1884)

Saint-Bauzille-de-Putois, 1868 hab., situé dans un large bassin cultivé, en vue du grand portail de roches formé par la montagne de Thaurac, à l'E., et la montagne d'Agonès, à l'O., entre lesquelles passe l'Hérault. (R.52).

(A 3 kilomètres N.-E., célèbre grotte des Doumiselles (des Fées), dans un bois de chênes verts, au sommet du Roc de Thaurac. Le fond de la grotte est à peu près au niveau du lit de l'Hérault (141 mètres d'altitude), tandis que l'orifice se trouve à 475 mètres. C'est donc une descente de 334 mètres que l'on doit opérer.

L'orifice de la grotte est un vaste entonnoir à deux ou trois gradins, dont les marches, disjointes par une végétation luxuriante, demeurent suspendues sur une profonde cavité. Une échelle de bois conduit à l'entrée véritable, close par une porte de fer.

"Une série de salles décorées de magnifiques stalactites (salles des Mille-Colonnes, du Manteau-Impérial, etc.) sert de vestibule à la salle principale. On descend d'abord par une échelle, ensuite par une espèce d'escalier rapide et glissant. Le Pas du Diable, qu'on rencontre en chemin, était autrefois un véritable casse-cou ; mais, grâce aux rampes en fer dont il a été muni depuis quelques années, il offre aujourd'hui un passage sans danger, quoique peu commode. Après une heure de descente, on arrive en face d'une stalactite colossale qui est appelé la Vierge, et qui en effet, à la lueur des feux de Bengale, présente une ressemblance assez frappante avec une statue de femme voilée. A cette place on se trouve au fond de la grotte, et en levant les yeux on ne rencontre que le vide : la voûte de rocher s'élève à une trop grande hauteur pour que les flammes de Bengale puissent l'éclairer, et les fusées même s'éteignent avant de l'atteindre. S'il faut en croire les guides, cette voûte prodigieuse mesurerait 300 pieds de haut. Pour visiter la dernière salle, qui d'ailleurs ne présente rien de bien intéressant, il faut franchir le Dos du Chameau, bloc de rocher jeté en forme de pont sur une large faille.

"La visite de la grotte ne peut guère être faite en moins de 4 h. Elle revient à un prix assez élevé si l'on n'est pas en nombre, car il faut compter au moins quarante de francs de torches, feux de Bengale, etc. La commune de St-Bauzille prélève un droit de 5 francs par visiteur : elle afferme la visite des grottes, en sorte qu'il n'existe qu'un seul guide, auquel il faut nécessairement avoir recours et qu'on doit faire prévenir à l'avance. Cette excursion peut très bien être faite par des dames, pourvu qu'elles aient soin de revêtir un costume ad hoc ; une maison de ferme située près de la grotte leur permet de changer de vêtements."

(Texte communiqué par Monsieur RENAUD.)

### Taxol : un grand pas pour la chimiothérapie

Le paclitaxel (Taxol) est l'anticancéreux dont on parle. Isolé il y a maintenant plus de vingt ans d'une variété d'if américain, *Taxus brevifolia*, son intérêt comme agent antinéoplasique fut rapidement reconnu, mais l'extrême rareté de la molécule limita longtemps des recherches plus actives. La possibilité d'utiliser aujourd'hui à grande échelle cette molécule, pour laquelle il fallait abattre 12 000 arbres pour produire quelque 2,5 kg de paclitaxel, et qui est maintenant synthétisée, permet de multiplier les essais d'un produit qui, d'ores et déjà, se révèle extrêmement prometteur, ayant obtenu son AMM en France et qui vient d'être commercialisé. Un événement à souligner, car le paclitaxel ne fait qu'annoncer un groupe d'anticancéreux novateurs et puissants, les taxanes ou taxoïdes.

(Extrait du quotidien du pharmacien).

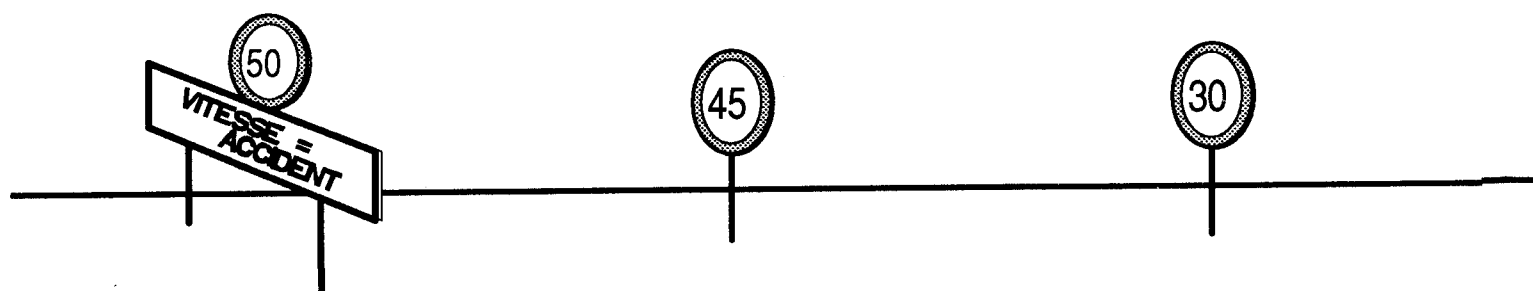
### ERRATUM.

Dans le dernier numéro du Publiaire, le texte de la demande d'examen de santé gratuit comportait une erreur :

A la question : "Qui peut en bénéficier", il était répondu : Tout salarié (ou ayant droit) affilié au régime général âgé de 16 à 60 ans. Il faut rectifier et lire :

Tout salarié... à partir de 16 ans... sans limite d'âge.

# A PROPOS D'UN MUR



Il était une fois un mur de clôture longeant une route départementale, il voyait défiler des motos, des voitures, des camions, roulant très souvent à une vitesse démesurée dans une agglomération et se livrant à des dépassements dangereux. Le mur se demandait à quoi servaient les deux minuscules panneaux de signalisation placés aux limites de ladite agglomération, panneaux très anciens et délavés par la pluie, indiquant toutefois que la vitesse était limitée et qu'il était interdit de doubler. Peut-être étaient-ils considérés comme faisant partie du décor, un peu désuet dirions-nous. Par ailleurs, selon les services compétents de cette route départementale, il serait indiqué que la priorité serait donnée à la vitesse de circulation des véhicules entre Montpellier et Ganges. Alors comme la route s'y prête, large, droite "qu'on dirait un boulevard", pourquoi se gêner de rouler vite, actuellement on est si pressé.

Revenons-en au mur qui voyait aussi passer des gens raisonnables, parmi lesquels des cyclistes très attentifs à la circulation, des piétons déambulant sur le trottoir, trouvant ce mur bien construit, esthétique, etc ... C'est ce que l'on disait de lui assez souvent !!! Un beau matin, à une heure où le trafic routier est intense, après avoir entendu un crissement de pneus sur la route, suite à un coup de frein désespéré, le mur reçut sur son flanc gauche, un choc brutal qui l'endommagea très fortement. Une voiture dans une embardée, venait de le heurter par son avant, elle fit une pirouette sur la route, renvoyée par le mur, mais dans un deuxième coup de boutoir par l'arrière, cette fois heurté sur son flanc droit, le mur s'écroula complètement abattu et désarticulé. Les parpaings éparpillés offrant un triste spectacle sous le regard de l'automobiliste responsable, heureusement indemne, mais hébété, à côté de son véhicule sérieusement endommagé sur le devant et sur l'arrière. Que dire du propriétaire du mur, tiré de son sommeil par le coup de frein suivi du choc, et qui ouvrant sa porte, écarquillant les yeux, ne voit plus son mur debout, mais allongé sur toute sa longueur. Un mur, dira-t-on, ça se reconstruit, les dégâts

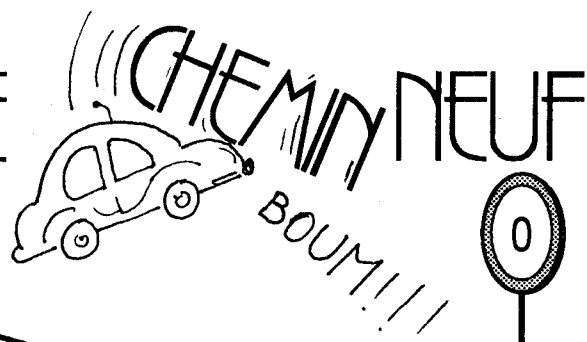
seront couverts par l'assurance. Il n'y a pas eu de mort, pas de blessé. D'accord, mais c'est le sixième accident qui se produit sur cette portion de route où une dizaine de voitures ont subi des dommages importants. Il faut aussi penser que sur le trottoir, il y aurait pu avoir des enfants, des personnes allant prendre le car, l'arrêt de bus se trouve à quelques mètres du lieu de l'accident. Le propriétaire du mur aurait pu se trouver derrière, effectuant les travaux de jardinage. A t'on pensé à tout cela ? C'est à prendre sérieusement en compte. Pour la petite histoire, ce que l'on sait bien, c'est que l'on a jaté sur la solidité du mur et le propriétaire qui, heureusement a le sens de l'humour, en a entendu de bonnes à ce sujet. Fallait-il qu'il soit bâti comme un mur de forteresse, pour recevoir les assauts des véhicules ? Lui que l'on trouvait beau, bien bâti, etc ..dès son origine, finalement on l'a mis plus bas que terre, c'est le cas de le dire dans les deux sens du mot.

Mais passons sur cela, cet accident a relancé la question de la sécurité sur le Chemin-Neuf où l'on roule de plus en plus vite. A l'initiative de quelques personnes conscientes du danger, une pétition pour alerter les pouvoirs publics a recueilli de très nombreuses signatures. Une manifestation a eu lieu sur la voie publique, groupant près de cent cinquante personnes. Le trafic routier a été perturbé pendant une heure. Banderoles et tracts expliquaient aux automobilistes les raisons de cette manifestation. Pour terminer, revenons-en au mur. Il sera reconstruit. Verra-t'il quelque chose de concret se réaliser de la part de la Municipalité et du Conseil Général pour la sécurité sur le Chemin-Neuf où circulent les usagers de la Mairie, de la Poste, les élèves des écoles et de nombreux riverains. Sera-t'il dans l'attente d'un nouvel accident ? Cet article à propos d'un mur paraîtra peut-être banal, mais il donne à penser qu'au lieu de dégâts matériels à déplorer, on n'aie un jour des victimes à pleurer.

Louis OLIVIER



# LA SECURITE SUR LE



## Tribune Libre

Eternelle question, toujours renouvelée, toujours -hélas !- d'actualité. Si les solutions envisagées ne font pas encore l'unanimité, il est maintenant certain qu'un consensus se dégage pour reconnaître qu'il y a danger et qu'il y a urgence à ralentir la vitesse des véhicules qui circulent sur la départementale 986 dans sa traversée du village.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Les ralentisseurs existants ont leurs partisans et leurs détracteurs. Un constat s'impose : la vitesse est effectivement ralentie sur la portion Ecole/Poste/Mairie. Mais les véhicules continuent d'aller à des vitesses excessives en dehors de cette zone. La conséquence de cela, c'est qu'arrivant trop vite sur ces deux seuls ralentisseurs voitures et surtout camions (vides !) provoquent de fortes nuisances (bruits, vibrations, danger d'accrochage) que subissent quotidiennement les plus proches riverains.

Force est de constater que seule une multiplication d'obstacles, depuis le pont de Sérody jusqu'à au moins la pharmacie, pourrait casser réellement la vitesse. Si les automobilistes -par force- passent au pas (à 30 km/h) aux abords des zones sensibles, les nuisances disparaîtront et la sécurité des piétons sera enfin assurée.

Que faire pour que des travaux soient entrepris ?

Un premier mouvement de mécontentement chez les parents d'élèves, au mois d'octobre, avait permis l'organisation d'une réunion à l'Ecole en présence de Mr le Maire, d'un adjoint et de deux représentants de l'équipement. Bonnes résolutions, promesses d'études de fond et d'aménagements de détails avaient été données. Mais comme Anne, ma soeur Anne, on ne vit rien venir. Ou plutôt si ; sur la route... qui ne poudroie, ni ne verdoie plus depuis longtemps - le flot toujours plus nombreux des voitures et camions lancés à pleine vitesse sur la ligne droite du chemin neuf.

Il a fallu un accident spectaculaire (sans dégâts corporels) mais qui aurait pu être dramatique pour relancer la polémique. Cette fois-ci, c'en était trop ! La Mairie, consultée, s'avoue incompétente pour intervenir sur la D 986.

Il lui faut des autorisations administratives et des subventions du Conseil Général.

Une réunion publique est organisée le 11 février par le "Jalon Vert", en présence de Mr le Maire et d'un adjoint. La soixantaine de personnes présente est bien déterminée à ne pas se laisser endormir par de vagues promesses sans lendemain. Il est alors décidé d'utiliser tous les moyens possibles pour alerter les pouvoirs publics : manifestation, pétition, envoi de courriers.

La manifestation a lieu le 18 février devant la Mairie. Environ 150 personnes se sont déplacées. Elles provoquent pendant une heure (de 16 h 30 à 17 h 30) un ralentissement de la circulation et distribuent 350 tracts d'information aux automobilistes.

La pétition a recueilli 391 signatures et a été remise à Monsieur le Maire le 25 février. Il faut espérer qu'il en fera bon usage auprès du Conseil Général !

Les courriers ont reçu une réponse officielle. Celle du Préfet : il indique qu'il prend l'affaire au sérieux et demande par courrier au Conseil Général des éclaircissements concernant ce dossier.

Le Président du Conseil Général, Monsieur Saumade vient d'écrire lui aussi ; décevante réponse ! Entre le rappel de ce qui a déjà été fait, il y a deux ans (ralentisseurs) et le projet de ce qui se fera peut-être (déviation) à long terme, le flou reste complet.

En tout état de cause, l'administration, désormais, ne pourra plus dire qu'elle ne savait pas. Elle a, en main, tous les éléments d'information qui peuvent lui permettre de se pencher sérieusement sur la question et de prendre au plus tôt des mesures concrètes de ralentissement de la vitesse sur le "Chemin Neuf".

Enfin pour terminer, il faut noter qu'un Comité des Riverains est en train de se constituer. Cette association sera donc désormais l'interlocuteur privilégié des instances administratives, en se plaçant comme relais indispensable entre des villageois mécontents et des pouvoirs publics attentistes.

Mars 94. Patrick DOL

# MÊME DANS LA GRAND RUE

Tribune Libre

## SECURITE DANS LA GRAND'RUE

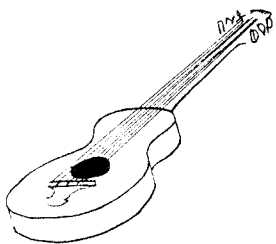
Le vendredi 18 février plus d'une centaine de villageois, en majorité des parents d'élèves, soucieux de la santé de leur progéniture manifestaient, en présence de Monsieur le Maire, pour plus de sécurité sur le Chemin Neuf, et cela avec juste raison. La majorité des automobilistes empruntant cette avenue ne respectent pas le code de la route risquant à tout moment de provoquer un grave accident et il faut tout faire pour que des décisions soit prises rapidement car elles existent et ceci sans déviation.

Maintenant, je vais vous parler d'un autre sujet de préoccupation, celui-ci concerne la circulation dans le village et en particulier la portion de la Grand'rue allant du fond du village et passant devant le foyer rural. Car en effet, je me demande à quoi servent les panneaux et bandes blanches apposés par nos employés municipaux pour interdire le stationnement gênant.

Car certain jour, si vous voulez emprunter cette rue venant de Brissac, il vous faudra effectuer un gymkhana entre les véhicules en faisant tinter les plaques métalliques des caniveaux pour pouvoir circuler. Arrivé à l'angle de l'impasse Martial alors là bravo ! Le stationnement anarchique vous obligera, soit à patienter et occasionner un bouchon, soit à vous mettre en infraction en empruntant le sens interdit.

Comme la circulation à vélo est permise en contresens et ce genre de transport étant en majorité pratiqué par les enfants, je viens demander à qui incombera la responsabilité en cas d'accident ?

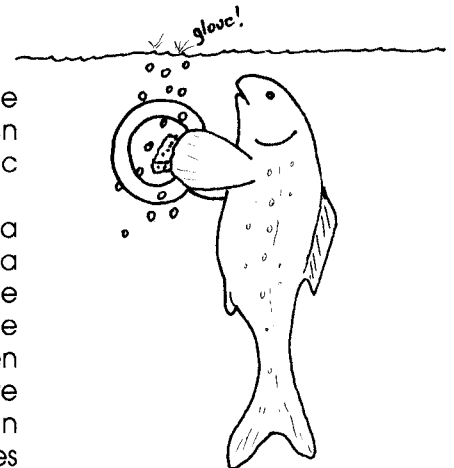
F. REBOUL



Association Son et Lumière donne cours gratuit d'initiation à la guitare pour débutants (tes) à Saint-Bauzille. Contacter Sylvain Defleur au 67 45 52 83.

# Des truites à l'eau de vaisselle !

Tribune Libre



L'aménagement de l'esplanade du plan d'eau se poursuit avec goût et efficacité.

Lorsque l'ensemble sera terminé St-Bauzille aura gagné, par une politique de l'environnement bien conduite, un site exceptionnel. Hélas, un point -et non des

moindres- qui a peut être échappé aux concepteurs du projet, entache cette harmonie. Une buse d'évacuation d'eaux pluviales située dans le prolongement de la rue du Pin vient vomir des eaux sales, directement dans le plan d'eau, en amont des lieux de pêche ou de baignade. Des raccordements illicites ou vétustes sont sans aucun doute branchés sur cette buse. Et à l'heure de l'après-dîner on peut voir le spectacle dégoûtant d'eaux grasses et savonneuses coulant depuis le bas de l'enrochement, d'abord sur le passage inférieur où flânent pêcheurs et promeneurs, puis se déversant dans notre belle rivière. Peut-on imaginer que ce déversoir aussi laid que nauséabond -survivance d'une époque où l'Hérault était le tout-à-l'égout du village-, continue de polluer le plan d'eau ?

Des mesures s'imposent ! En fait une seule suffira : mettre en conformité les évacuations d'eaux usées des maisons de la rue du Pin, afin de rendre à cette buse sa destination première, à savoir le déversement des eaux pluviales. Des eaux pluviales uniquement ! La Mairie a tout intérêt à s'atteler sérieusement à cette tâche. C'est son image, et celle du village qui sont en jeu. En effet plus l'embellissement des berges avance -et il avance à grands pas- plus les défauts deviennent éclatants et gâchent le travail accompli. Outre l'infraction à la loi, qui interdit tout rejet direct dans les cours d'eau, ce déversement "sauvage" représente à la fois une pollution chimique et visuelle intolérable. La première risque d'éloigner les pêcheurs, la seconde fera certainement fuir les touristes. Ainsi, par une négligence coupable, les efforts de la Municipalité pour remettre en valeur ces berges de l'Hérault risquent-ils de ne pas être couronnés du succès qu'ils méritent.

Le Jalon Vert  
Mars 94

# LA CHASSE EN DANGER LA NATURE AUSSI

## Au rendez-vous des chasseurs et de la nature

Samedi 12 Mars 1994, à 7 heures du matin, au croisement du Croutou un groupe de St-Bauzillois attend l'autobus spécial parti de Ganges. Fernand, Dominique, Antoine et les autres entourent notre maire Francis Cambon qui s'est joint à eux avec son écharpe tricolore ; on attend les Brissacois, Agonès, tous les villages.

Serait-ce un mariage, de si bonne heure se demandent les lève-tôt de passage ; où vont-ils avec leur sac à dos, leur parapluie et en tenue de chasse ?

Nous allons manifester pour défendre le droit de chasser les oiseaux migrateurs jusqu'au 28 février contre la décision Européenne qui l'interdit. Toutes les Sociétés de Chasse du Canton seront représentées et réparties dans deux cars et en voitures particulières ; on va à Privas en Ardèche après un rassemblement à Montpellier. 7 h 20, voilà le car rapidement peuplé par les "descambalhats" ; dans ce magnifique véhicule à vue panoramique la Cardonille est vite franchie pour arriver à St-Martin où les amis du Causse de la Selle nous rejoignent. Après une laborieuse traversée de Montpellier, on arrive au Zénith où trois mille chasseurs ovationnent leurs représentants ; quelques élus, dont Gérard Saumade président du Conseil Général et député de notre circonscription apportent leur soutien à la manifestation. Il y a aussi, fait notable, un représentant écologiste que certains manifestants sifflent, bien à tort, car cette présence

est prometteuse de la rencontre naturelle entre chasseurs et militants de l'écologie. La Chambre d'Agriculture est également présente et c'est normal ! La Fédération des pêcheurs ! Les Présidents des Fédérations Départementales de chasseurs de l'Hérault, de l'Aude, des Pyrénées Orientales seront reçus en délégation à la Préfecture afin que soit transmise au Premier Ministre la protestation des chasseurs. Après avoir chanté le succès de Jean Ferrat "Pourtant que la montagne est belle", le long défilé des autobus s'engage sur l'autoroute. Pendant le trajet on se raconte le dernier sanglier "qui m'a senti" et la bécasse "qu'on a tiré trois fois". Les deux heures de trajet semblent bien courtes. Arrivée à Privas à midi ; un immense défilé est déjà constitué et on a juste le temps d'avalier le sandwich ; pendant trois kilomètres dans un interminable ruban, les travailleurs de la campagne manifestent leur attachement à la campagne, au village, à la nature : vivre, travailler, chasser au pays ! Ça c'est de l'écologie qui réalise l'harmonie des êtres vivants avec leur milieu.

Ce n'est pas la chasse qu'il faut limiter, c'est l'usage des poisons que répand l'agriculture chimique :

pesticides, herbicides. C'est la désertification des campagnes qu'il faut arrêter pour éviter les incendies dévastateurs de toutes les espèces vivantes. Chaque Etat et donc la Communauté Européenne doivent aider financièrement les Associations de Chasseurs et Pêcheurs pour ensemercer les terres en friches, entretenir les points d'eau, les ruisseaux et les rivières, les étangs, pour la

création et l'entretien d'espaces constitués en réserves, pour le reboisement des zones incendiées. Et la lutte contre le virus de la myxomatose ? Pourquoi les Etats et la Communauté Européenne ne la financent-ils pas ? Sont-ils indifférents à la disparition de millions de lapins en accusant les chasseurs de la disparition du gibier sédentaire et migrateur ?

A les écouter, ce sont les chasseurs qui ont exterminé les grenouilles, les libellules, les hannetons, les cigales et les innombrables espèces de petits oiseaux. Ce sont les chasseurs, les agriculteurs, les pêcheurs, les citadins amoureux de la nature, qui détiennent la solution.

Gérer les espaces de culture, de chasse, de pêche en dénonçant les pollutions, en semant des céréales, des luzernes en protégeant certaines espèces menacées de disparition. Cela s'appelle GERER la chasse, gérer la pêche, gérer la nature ! Les chasseurs rejettent les décisions de Bruxelles qui menacent leur mode de vie ; ils exigent la modification de la "Directive Européenne" n° 79/409 C.E.E. du 2 Avril 1979 ainsi que l'annulation de l'arrêt du 19 janvier 1994 sur les dates de clôture de la chasse des oiseaux migrateurs. La ruralité est l'élément décisif de l'aménagement du territoire dont on vous rabat les oreilles. Cet aménagement ne fera pas dans une France aux villages désertés par ses habitants, les ruraux !

Jacques BORIE.

# LES GUETTEURS



Un étrange sentiment s'emparait de moi chaque fois que je traversais la place du Christ. Je n'arrivais pas à définir exactement cette sensation, mais je sentais comme un regard occulte qui planait sur cette partie du village.

Déjà de sombres pensées m'envahissaient : était-ce la présence conjugée de l'Eglise toute proche et de l'ancien cimetière qui rendait ce lieu si oppressant ?

Et bien non ! Rien de paranormal, ni de supra-naturel ; point de relation avec l'au-delà, pas plus que d'hypothétiques revenants.

La présence était belle et bien réelle.

Mais l'art du camouflage faisant partie de leurs fonctions, les GUETTEURS ne se repèrent pas au premier coup d'oeil.

Tels des caméléons, ils se fondent habilement dans l'environnement, jusqu'à - par la force de l'habitude- faire partie intégrante du paysage de la place du Christ. Ce n'est qu'après coup qu'on prend conscience de leur présence. Et là, on mesure avec quelle abnégation et quelle minutie la surveillance du village est organisée. Y a-t-il un chef ? Comment les tours de garde sont-ils déterminés ? Mystère ! Mais toujours est-il que le travail se fait, et se fait bien. Et depuis des années et des décennies et peut-être des siècles - qui sait ? Ils guettent consciencieusement au meilleur emplacement qu'on pouvait trouver.

Au carrefour de la Grand'rue et du Croutou, face aux cafés, le regard embrasse un angle de 180°. Nul ne peut approcher sans être vu.

Mais quel mystérieux ennemi peut-il expliquer la présence assidue de ces guetteurs ? Est-ce la survivance d'une de ces peurs ancestrales, remontant à l'époque où des hordes barbaresques pillaient

fermes et villages ? Qui pourraient le dire ! Peut-être les guetteurs eux mêmes ? Mais ceux-ci font partie d'un cercle très fermé quasi impossible à pénétrer. Une sorte de confrérie liée par un secret jalousement gardé où seuls quelques initiés peuvent se reconnaître.

Qui sont donc ces guetteurs ? De tous âges ils sont là : assurant vaillamment leur service, par groupe de deux ou trois, du matin, jusque tard dans la soirée ; bravant sans jamais se plaindre pluies et vents, gelées ou canicules.

Alors si en passant place du Christ vous avez le sentiment d'être épié, chassez de votre esprit cette idée malsaine : les guetteurs veillent sur le village, prêts à donner l'alerte à la moindre anomalie. Mesurons notre chance et espérons que ça dure : car par bonheur il n'y a "rien à signaler" depuis bien des générations !

*Patrick DOL Fév. 94*

## SAINT-BAUZILLE

Tu t'étires paresseusement le long du fleuve Hérault. A l'ouest, triangle bleu s'érige le pic d'Anjou. Majestueux le Thaurac te regarde d'en haut, telle un serpent ondule la grand'rue de St-Bau...

Saint-Vincentian surplombe les moulins, avec sa croix, son monastère en ruines ; il abrite Agonès, mais non pas du marin ; tandis que vers le sud, la garrigue domine.

Moins belles et moins ardentes les collines du pous et de la cardonille, pointent vers Saint-Martin toute petite ville. Cistes et chênes verts en garnissent les pentes.

Mais le plus beau fleuron de ce cirque vivant, contrefort des Cévennes qui culmine au roc blanc, la Sérane imposante regarde la Buèges, et quand l'hiver est vif, elle reluit de neige.

André Chaliar.

# BRADERIE

Chers amis de St-Bauzille et d'ailleurs.

Voilà, la dixième braderie qui s'annonce. C'est un anniversaire.

Tous ensemble, équipe de ramasseurs comme équipe de donneurs, nous tenons le coup pour venir en aide aux plus défavorisés. Grâce à vous, nous avons poursuivi de nombreuses actions. Faut-il vous en citer quelques unes ?.

Voici plutôt quelques extraits de notre courrier :

- "Le puits de St-Bauzille" est né au BURKINA-FASSO dans mon village (lettre de Bomawé qui vient tous les ans à St-Bauzille).

- "Je tiens à vous remercier pour le don fraternel que vous nous avez fait au moment où nous sommes dans une situation difficile. Votre aide va faire avancer le chantier de mise en conformité de notre maison d'accueil, maison qui accueille dans notre région les S.D.F., selon l'exemple de l'Abbé PIERRE".

- L'association Equilibre : "Même si la folie des hommes nous freine dans cette action avec vous, nous sommes sûrs d'avoir les moyens d'entreprendre".

Une équipe de bénévoles : "Merci de votre généreux chèque qui a permis l'achat de dictionnaires pour la maison d'arrêt de Montpellier".

Cette braderie est faite pour aider les plus démunis. En conséquence ceux d'entre vous qui ont connaissance de souffrances et de difficultés autour d'eux, peuvent éventuellement nous le signaler.

C'est donc pleins de courage, que nous envisageons prochainement la braderie le Samedi 14 Mai de 14 h à 18 h et le Dimanche 15 Mai de 10 h à 18 h, à la salle polyvalente. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.

Pour le ramassage des vêtements, vous serez accueillis au local habituel à partir de la date qui sera affichée.

Merci à tous ceux qui prennent la peine de laver et plier les vêtements qu'ils nous donnent. Si vous avez le temps de fouiner dans vos greniers ou caves dites-vous que le moindre objet (parapluie, livre, vaisselle, petits meubles, cadres, bibelots) est un trésor pour nous.

Parlez en aux amis qui déménagent... et merci encore.

*L'équipe de la Braderie.*



**Samedi 19 Février...** plus la petite aiguille de l'horloge au clocher du village se rapproche du 3 et plus l'effervescence grandit chez les enfants. Il faut dire que c'est aujourd'hui... enfin... que va avoir lieu le défilé carnavalesque organisé par le foyer rural.

Depuis que les affiches l'annonçant ont été apposées, sur les murs et aux écoles, petits et grands, se préparent fébrilement : on a cherché des idées, puis les mamans et les grand-mères se sont mises à l'ouvrage. Dès trois heures, tout le monde est au rendez-vous, dans la cour du foyer ; de jolies princesses, des majorettes, des indiens et des geishas, le Capitaine Crochet, des clowns et des fées, de petites "mamées" et de jeunes "papés", Dracula et Batman, une panthère rose et un lapin bleu... Les costumes sont réussis et apportent de l'éclat à la fête.

Conduit par la Peña "Y Sian Mai" de Pompignan, dont font partie deux St-Bauzillois, le cortège s'ébranle et va parcourir pendant une heure et demie les rues du village, s'attardant sur chaque place pour laisser les enfants danser des rondes et des farandoles sous les applaudissements du public et un soleil enfin revenu après quelques jours gris et neigeux qui ont donné des soucis aux organisateurs.

Puis ce sera le retour au foyer rural où un goûter va être servi aux participants. Pendant le goûter, la Peña va continuer de jouer et permettre à ceux qui en ont envie de danser... Aux demoiselles surtout, car ces messieurs ont préféré entamer dans la cour une rude bataille de boules de neige...

Merci au foyer rural pour l'organisation de cette fête très réussie. Puisque nous y sommes, rappelons que les enfants ont également eu droit, toujours de la part du foyer rural, à l'époque de Noël, à une après-midi récréative et gratuite où ils ont pu assister à la projection de deux dessins animés et participer à un goûter.

*Nicole DOL*

**COMPTE RENDU DE LA  
REUNION DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE  
1993 à 21 HEURES**

Le treize décembre mil neuf cent quatre-vingt-treize à 21 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Mr Francis CAMBON, Maire.

Présents : Mr CAMBON ; BORIE ; FLOURIAC ; BRESSON ; ROUGER ; SUZANNE. Mme BRUN ; COMBET

Absents : Mrs AUBIN (procuration à Mr CAMBON)

BOURGADE (procuration à Mme BRUN)

CARLUI (procuration à Mr BORIE)

ISSERT G (procuration à Mr ROUGER)

ISSERT M (procuration à Mr BRESSON)

Secrétaire de séance : Mr BORIE

Le procès-verbal de la précédente réunion ayant été approuvé, le maire ouvre la séance de ce jour qui appelle les points suivants :

**I POS :**

Mr le maire rappelle au conseil municipal que l'enquête publique relative à la révision du POS est terminée depuis le 20 Octobre 93. Les conclusions du commissaire enquêteur qui ont été déposées à la Préfecture et au Tribunal administrateur, reprennent les observations formulées par le public pendant l'enquête.

Ces conclusions qui sont à la disposition du public ont été examinées par le groupe de travail qui s'est réuni le 23 novembre.

L'avis du commissaire enquêteur est suivi, notamment en ce qui concerne la ZAE, qui sera réduite aux seules parcelles n° 196 197 193 189 191 190 513 514 201 202 203 205 495 496, et sur lesquelles s'appliquera un règlement particulier quant aux matériaux des façades, couvertures, couleur et végétation.

Le POS sera donc modifié en conséquence. Il convient

maintenant au conseil municipal de se prononcer sur cette révision.

Le conseil à l'unanimité approuve le POS ainsi révisé.

**II CAMPING**

Mr le maire présente un projet de rénovation du camping qui a été proposé par Mr G CAUSSE, chargé de la gestion depuis 2 ans, et propose de faire chiffrer ce projet par un architecte, afin de présenter un dossier de demande de subvention.

Il constate également une augmentation de 40 % du chiffre d'affaires, et pense qu'on pourrait améliorer ce service.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de faire chiffrer ce projet, et de le présenter au Conseil Général et au Conseil Régional pour demander des subventions.

**III GARANTIE D'EMPRUNT**

Mr le maire donne lecture d'une lettre de la SOCADAL, Sté Immobilière qui a un projet d'acquisition de l'immeuble sis au 13, grand rue à St-BAUZILLE, avec rénovation des logements (logements sociaux), et par laquelle celle-ci demande une garantie d'emprunt sur un prêt réalisé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce prêt de 507 600 Frs serait cautionné à hauteur de 50 % par la commune et 50 % par le conseil général.

Le conseil à l'unanimité décide d'avoir davantage de renseignements avant de se prononcer.

**IV LOTISSEMENT COMMUNAL**

Après l'examen des offres concernant les travaux de viabilité du lotissement "Les Elfes", le marché a été attribué à l'entreprise CAVALIER qui était la mieux disante.

Le montant de ces travaux qui devraient débuter courant décembre s'élève à 490 000 Frs T.T.C.

A ce jour 6 lots sont réservés.

**V.Z.A.E.**

2 bâtiments y sont implantés : l'atelier municipal, et l'atelier de Mr TRICOU.

La viabilité est réalisée. Le service technique de la mairie a donc déménagé dans ses nouveaux locaux, ce qui permet de libérer l'ancien abattoir, et de le mettre à la disposition des jeunes.

**VI LOCAL JEUNES**

Mr le maire propose de faire établir un plan d'aménagement d'ensemble de l'ancien abattoir, par Mr SIDOBRE, l'architecte qui a réalisé les écoles, et de présenter des dossiers de demande de subvention. Ces travaux pourront bénéficier cette année de la D.G.E.

Le Conseil à l'unanimité accepte de demander une étude à l'architecte, et de présenter des demandes de subvention à l'Etat (D.G.E.), au département, et à la région.

**VII TRAITEMENT DES DECHETS**

Les élus du canton et de la Charte Intercommunale se sont concertés pour supprimer les décharges sauvages par la création d'une déchetterie suivie d'un recyclage.

**VIII Chauffage Eglise**

M. le maire donne lecture d'une lettre de Mr le Curé par laquelle celui-ci demande l'autorisation de changer le système de chauffage de l'Eglise, ainsi que l'attribution d'une subvention substantielle.

Le montant des travaux s'élèverait à 80 588 Frs T.T.C.

Les conseillers présents souhaitent que cette question soit reportée à une prochaine séance.

**IX COMMUNE DE PEGAIROLLES DE BUEGES**

Cette commune demande l'autorisation de quitter le SIVOM de la Haute Vallée de l'Hérault et la Charte Intercommunale.

Au cours de sa séance du



12/07/93, le SIVOM a procédé à un vote indicatif sur cette question. Les résultats sont les suivants :

Communes  
représentées 13  
favorables 5  
contres 8

Mr le maire invite son conseil à se prononcer : 11 contre, 2 abstentions.

#### **X CREATION D'UNE COMMISSION**

Mr le maire rappelle son invitation à créer une commission municipale sur l'eau. Cette commission serait composée de Mrs CAMBON, CARLUY, ISSERT M., ISSERT G., AUBIN, Mme BRUN, ROUGER, FLOURIAC, BORIE.

Seront associés à cette commission, avec leur accord : Mme RIGAL (percepteur) et Mr VARDON (Ingénieur DDA).

#### **XI RALENTISSEUR**

Mr le maire fait part au conseil municipal de la plainte de Mme AGUSSOL au sujet du ralentisseur installé face à son habitation. Celui-ci nuisant à sa santé, Mme AGUSSOL demande son déplacement.

Une nouvelle étude (gratuite) va être réalisée par l'équipement pour maintenir la sécurité dans le village, et particulièrement la sortie des écoles.

Une étude sera demandée sur l'éventuel creusement d'un passage souterrain entre l'école et la salle polyvalente.

#### **XII ENTREPRISE GIUDICE**

Mr le maire présente une demande d'aide émanant de Mr GIUDICE pour le renforcement électrique de son entreprise. Il faudra inclure cette extension dans le programme général d'électrification rurale pour bénéficier d'une subvention du Conseil général.

#### **XIII LOCAL POUR SANS ABRI**

La mairie de Ganges informe les maires du canton qu'un local est

mis à leur disposition pour les sans abri.

#### **XIV SIVOM GANGES LE VIGAN**

Mr BORIE présente l'étude du SIVOM GANGES LE VIGAN sur l'eau du bassin versant de l'Hérault et de ses affluents.

Les conclusions de l'étude sont à la disposition des conseillers, en mairie, afin qu'au prochain conseil municipal, les conseillers puissent faire des choix dans le financement des 8 programmes de réalisations touristiques et économiques proposés et chiffrés.

#### **XV REALISATIONS**

Le maire fait un rappel des réalisations faites depuis le début du mandat :

Plan d'eau 2,5 M  
Ecoles 2 M  
Extension réseau A.E.P. 2 M  
Atelier Municipal 0,5 M  
Lotissement 1 M  
Usine Rouvière 0,6 M  
M.G.P. 0,4 M  
Rénovation ramasse O.M. 0,5 M  
Réseaux traversés 0,5 M  
Divers 0,5 M

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 23 heures.

#### **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08.02.1994**

Le huit février mil neuf cent quatre-vingt-quatorze, à 21 heures, le conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Francis CAMBON, Maire.

Présents : MM. CAMBON F. ; BORIE J. ; AUBIN P. ; BRESSON J. ; ROUGER P. ; BOURGADE L. ; FLOURIAC G. ; SUZANNE J. ; ISSERT Mr ; Mme BRUN ; COMBET P.

Absents : CARLUY R. (procuration à CAMBON F.)  
ISSERT G. (procuration à

ROUGER P.)

Secrétariat de séance : BRESSON J.

Le procès-verbal de la séance précédente étant approuvé, le Maire ouvre la séance de ce jour qui appelle l'examen des questions suivantes :

#### **I STATION D'EPURATION**

Le projet est présenté par Monsieur PICHET de la D.D.E.

Un effort important est réalisé par toutes les communes du canton et au-delà, afin de préserver la qualité de l'eau de l'Hérault.

Pour St-Bauzille-de-Putois, il s'agit de supprimer la station d'épuration, dont les rejets vont directement dans la rivière, et de la remplacer par un lagunage intégral.

Ce lagunage serait réalisé à la Sauzède. Ce système d'assainissement présente plusieurs avantages, notamment :

- sa performance
- sa simplicité de fonctionnement
- son coût d'exploitation réduit (environ 20 000 F/an)
- son intégration parfaite dans le site.

Les travaux sont évalués à 5 200 000 francs H.T. et pourraient se décomposer en deux tranches :

1° conservation de la station actuelle construction des bassins 2 et 3 plus épandage coût 3 500 000 F. H.T.

2° démolition de la station construction du bassin n°1 coût 1 700 000 F H.T.

Des aides pourraient être apportées par :

- le Conseil général
- le Conseil Régional
- l'Agence de l'eau :
- la D.G.E.
- le FEDER.

Le conseil se prononce par 10 voix : pour et 3 abstentions pour rechercher le financement de cette opération.

#### **II SALLE DE RENCONTRES**

Ce projet est représenté par Monsieur SIDOBRE, architecte.

Il s'agit de l'aménagement des

anciens abattoirs. Ce bâtiment très ancien est en très mauvais état. Il pourrait être aménagé en salle de rencontres pour les jeunes et pour les associations. Ces aménagements devront tenir compte du classement en zone inondable.

Le montant des travaux présentés s'élève à la somme de 1 550 000 F. H.T. et pourrait bénéficier des aides du Conseil Général, du Conseil Régional et de la D.G.E. Le Conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à rechercher le financement.

### III ESPLANADE DES BERGES

Réalisation d'une piste de danse de 400 m<sup>2</sup> environ. Les travaux devront prévoir l'installation de gradins.

Construction de sanitaires.

### IV MAISON FABRE

Cette maison mise en vente à 50 000 francs est en très mauvais état. Elle pourrait être achetée par la Mairie, en vue de sa démolition et l'aménagement d'une petite place.

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'exercer son droit de préemption sur la vente de cette maison et de demander un devis pour sa démolition.

### V ABRI BUS

Un abri bus a été demandé par les parents d'élèves pour les enfants qui vont à Ganges et au Vigan.

Cet abri pourrait être installé au carrefour de la Vierge si l'arrêt du bus peut être déplacé.

### VI OPERATION FACADES

Monsieur BORIE signale pour information, qu'une étude pourrait être réalisée avec le concours du C.A.U.E.\* pour définir une politique de mise en valeur du bâti, et donc de l'embellissement du village par groupe de maisons, avec l'accord des propriétaires.

\* Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

### VII DOMAINE DE VOULPIAC

Un nouveau projet est à l'étude sur le Domaine de Voulpiac. Il s'agit de la création d'un centre de loisirs pour enfants avec la création d'une ferme pédagogique. Le conseil Municipal demande à l'intéressé de déposer un dossier, afin que celui-ci puisse être examiné correctement.

### VIII SIICTOM

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de Monsieur le Président du SIICTOM de revoir la position prise lors du vote du budget de ne pas inscrire les frais supplémentaires qui s'élèvent à 28 000 francs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, maintient son refus.

D'autre part, Monsieur le Maire fait part des doléances de plusieurs administrés qui signalent le passage de bennes à ordures de communes n'appartenant pas au SIICTOM et qui vont décharger au Triadou. Celui-ci propose d'adresser une lettre au Président du SIICTOM afin d'obtenir des explications.

Accord de tous les conseillers.

### IX CAMPING

La gestion pour l'été 1994 pourrait être de nouveau confiée à Monsieur et Madame CAUSSE.

Il faut cependant régler le problème de la vente de produits à l'intérieur du camping.

Des renseignements sont demandés aux autres campings municipaux.

### X SUBVENTIONS

Depuis quelque temps des demandes de subventions affluent de toutes parts.

Monsieur le Maire propose de ne retenir que les demandes de subventions émanant :

- des associations de la commune,
- des écoles primaires, lycées et collèges.

Les autres demandes seront rejetées systématiquement.

### XI CHAUFFAGE EGLISE

Cette question qui figurait à l'ordre du jour de la précédente réunion avait été reportée à cause du nombre de conseillers absents.

Monsieur le Maire rappelle donc la demande déposée par Monsieur le Curé qui sollicite l'autorisation de remplacer le système de chauffage de l'église ainsi qu'une aide financière pour les travaux.

Or, il s'avère que depuis cette réunion, les travaux ont été exécutés sans attendre la réponse. Monsieur le Maire propose de classer le dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 heures 30.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

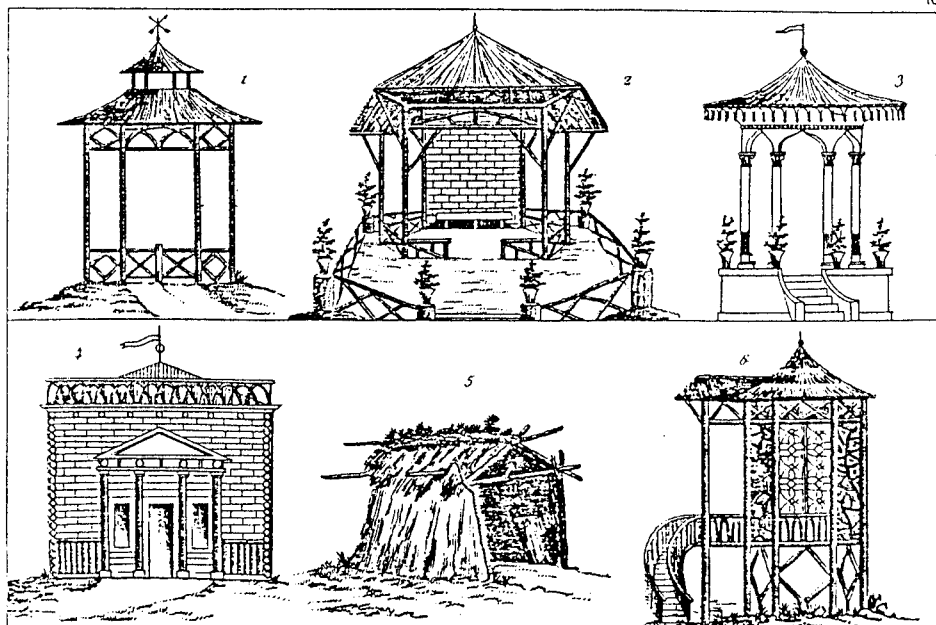
CLET Kaven	Le 07/01/94
GUEGUIN Swan	Le 17/01/94
ALLEMEND Anaïs	Le 16/02/94
BONILLO Ludovic	Le 21/02/94
CIRIBINO Cathie	Le 16/03/94
LOCHE Claire	Le 20/03/94

### MARIAGE

NEANT

### DECES

Mme PRIVAT Josephine Vve GAY	Le 17/01/94
Mme VALERY Elia	Le 18/02/94
Mme CIALIX Evelyne	Le 18/03/94
Melle GARRIC Clothilde	Le 26/03/94



**SERVICE MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE  
DE GARDE DIMANCHE ET JOURS FERIES  
2ème Trimestre 1994**

Dimanche 10 Avril	Dr MORAGUES 67.81.31.34 Ph PEQUIGNOT 67.73.84.15
Dimanche 17 Avril	Dr DUPONT 67.73.87.95 PH BANIOL 67.73.80.20
Dimanche 24 Avril	Dr MONNEY 67.81.32.84 Ph SCHOENIG 67.81.35.60
Dimanche 1 Mai	Dr BOUSQUET 67.73.83.31 PH BRUN 67.73.70.05
Dimanche 8 Mai	Dr LAPORTE 67.73.85.52 Ph BOURREL 67.73.84.12
Jeudi 12 Mai	Dr LAVESQUE 67.73.66.73 Ph SCHOENIG 67.81.35.60
Dimanche 15 Mai	Dr LAVESQUE 67.73.66.73 Ph PEQUIGNOT 67.73.84.15
Dimanche 22 Mai	Dr DUPONT 67.73.87.95 Ph SCHOENIG 67.81.35.60
Lundi 23 Mai	Dr DUPONT 67.73.87.95 PH BRUN 67.73.70.05
Dimanche 29 Mai	Dr MORAGUES 67.81.31.34 PH BRUN 67.73.70.05
Dimanche 5 Juin	Dr TEHIO 67.73.81.32 PH BANIOL 67.73.80.20
Dimanche 12 Juin	Dr MONNEY 67.81.32.84 Ph BOURREL 67.73.84.12
Dimanche 19 Juin	Dr LAVESQUE 67.73.66.73 Ph PEQUIGNOT 67.73.84.15
Dimanche 26 Juin	Dr DUPONT 67.73.87.95 Ph SCHOENIG 67.81.35.60

Le médecin de garde le dimanche assure le service du samedi 12h au lundi 9h .

La pharmacie de garde le dimanche assure le service du samedi 19h au lundi 9h .

**Extrait de l'Art de composer et décorer les jardins.**

Pierre Boitard  
Paris 1834

**a) Vide-Bouteille.**

On donne ce nom à une petite fabrique, quelquefois consistant en une sorte de petite construction élégante (voir figure) ou rustique, ou enfin en un simple berceau de treillage, destiné à se reposer quelques instants en vidant une bouteille de bière\* ou de vin, ou à aller prendre une tasse de lait.

Le vide-bouteille ne convient qu'aux jardins mixtes et paysagers. Il se trouve aisément motivé dans les scènes gaies et champêtres d'un jardin paysager et on peut le placer sans inconvenance, et même le multiplier jusqu'à un certain point, en variant sa physionomie dans les compositions les plus bornées sous le rapport de l'étendue.

Texte et dessins communiqués par Mr et Mme RUOTTE-DENANCY

\* à cette époque on écrivait bière avec deux r.



# L'UN EN BOIS ET L'AUTRE EN OR

Conte truffier de la forêt

Il était une fois, dans le Sud de la France, deux amis qui allaient ensemble de village en village, en cherchant du travail.

Un beau matin, un forgeron, qui venait d'obtenir une grosse commande, accepta de les embaucher, l'un à la forge l'autre au soufflet. "Mais gare à vous si vous travaillez mal !", les prévint-il avant de leur donner leur emploi.

Trop contents de pouvoir améliorer leur quotidien, ils se mirent à la tâche avec une telle ardeur que quatre heures après et malgré la chaleur ils avaient terminé. Le forgeron tout satisfait leur remit l'argent promis. Et voilà nos deux compères en route vers l'auberge du village, où ils trouvèrent un bon couvert et un gros pichet de vin. En sortant de l'auberge, l'humeur gaie et le ventre rempli, ils se mirent en quête d'un arbre bien feuillu pour entamer sous son ombrage une petite sieste bien méritée. Un gros chêne les attendait. Le premier des deux hommes s'assied au pied du chêne et à peine appuyé au tronc s'endort profondément, en ronflant, la bouche grande ouverte.

Le deuxième avait bien sommeil, mais le vacarme de son compagnon l'empêchait de dormir.

Il décide donc de le secouer un peu.

Mais que voit-il alors sortir de la bouche du dormeur ? Une mouche... une mouche qui monte vers le ciel, tourne et virevolte sur place, puis redescend tranquillement

terminer son voyage dans un vieux crâne de cheval qui gisait dans l'herbe à côté du chêne.

L'insecte rentre dans le crâne par l'orifice de l'oeil, passe entre les dents verdâtres et ressort par l'autre oeil, s'envole dans le ciel, danse une sarabande, puis revient finalement dans la bouche du dormeur. Celui-ci se réveille, regarde son compagnon et lui demande : "Combien de temps ai-je dormi ?"

L'autre, encore tout éberlué de la scène à laquelle il venait d'assister, lui répond sèchement : "Pas longtemps, mais tu ronflais si fort que je n'ai pas pu trouver mon sommeil."

"Combien de temps ? insiste son ami. J'ai l'impression d'avoir dormi une éternité.

Je viens de faire un rêve curieux. D'ailleurs il faut que je te le raconte : je marchais le long d'un sentier. Il se dressait devant moi, abandonné, avec deux escaliers pour y pénétrer : l'un en bois, l'autre en or. Je pris l'escalier en bois. Au bout de celui-ci s'ouvrait une immense salle, entièrement vide, excepté un grand coffre, en bois lui aussi, placé au centre. Je m'approchai, ouvris le coffre et là, surprise.. il était plein de pièces d'or !

C'est alors que je commençais à remplir mes poches que mon rêve s'est évanoui".

Après avoir écouté ce récit, le compagnon du dormeur s'exclame : "Je sais qui t'a aidé à faire ce rêve !

C'est la mouche".

"La mouche ? Quelle mouche ? réplique le premier qui se demandait si son ami n'était pas tombé sur la tête, de quoi

parles-tu ?

Alors l'autre lui expliqua ce qu'il avait vu : "Pendant que tu ronflais la bouche ouverte, une mouche est sortie de celle-ci, comme si elle venait de ton âme.

Elle est montée dans le ciel, elle a dansé un moment, puis elle a fini sa sarabande dans ce vieux crâne de cheval que tu vois là, à côté de toi". Tout interloqué, le dormeur se lève, s'approche du crâne, cependant que son compagnon le suit. A tous les deux, car ils n'étaient tranquilles ni l'un ni l'autre, ils déplacent le crâne. Sous le crâne, s'ouvrait un trou dans le sol. Le premier, celui qui avait fait le rêve bizarre, retrousse ses manches et plonge les deux mains dans le trou. Et là, surprise... un trésor était enfoui !

Il y a deux morales à cette histoire :

la première est qu'entre un escalier de bois et un escalier en or, mieux vaut gravir celui en bois.

La deuxième est qu'il faut toujours suivre la danse de la mouche qui vole devant vous, on ne sait jamais...

Kamel GUENNOUN.

*Note du Publière :*

*Kamel Guennoun est un "conteur" qui exerce sa profession dans notre région proche. Si vous en avez l'occasion, ne la manquez pas, et allez l'écouter, avec ou sans vos enfants ; vous nous en direz des nouvelles.*